Municipalité de Ragueneau

Rapport du maire

sur la situation financière
terminée le 31 décembre 2022

Présenté à la séance ordinaire
du 3 juillet 2023 par la mairesse suppléante,
madame Laurence Martel

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, au plus tard lors d'une séance ordinaire du mois de juin, le maire doit faire rapport à la population des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

Exceptionnellement cette année, pour différentes raisons hors de notre contrôle, le rapport du maire est déposé à la séance régulière de juillet.

États financiers 2022

Les états financiers de l'année 2022 de la municipalité de Ragueneau ont été vérifiés par la firme « Mallette, comptables agréés » qui a déposé son rapport au conseil le 3 juillet 2023.

Les résultats non consolidés révélaient un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 212 218 $. Ce montant s'explique par les différentes affectations effectuées en cours d'année et par la finalisation du transfert des équipements du service incendie de la municipalité à la suite du regroupement des services incendies de la Péninsule Manicouagan.

Sommaire des résultats à des fins fiscales Exercice terminé le 31 décembre 2022				
	Budget 2022	Réalisations 2021	Réalisations 2022	Consolidation avec RGMRM
Revenus de fonctionnement	2 430 537	2 515 036	2 487 886	2 659 352
Charges	2 242 237	2 632 587	3 024 576	3 180 920
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	**6 300**	**(117 551)**	**(536 690)**	**(521 568)**
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations		569 967	622 782	658 884
Coût des propriétés vendues				
Produit de cession				
Gain ou perte sur cession				
Remboursement de la dette à long terme	(111 400)	(118 600)	(122 000)	(185 791)
Affectations				
Activités d'investissement		(35 455)		(348)
Excédent (déficit) accumulé	105 100	39 484	148 918	157 307
Autres éléments de conciliation			99 208	99 208
Total des éléments de conciliation à des fins fiscales	**(6300)**	**455 396**	**748 908**	**729 260**
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales		**337 845**	**212 218**	**207 692**

États financiers 2022 (suite)

Le surplus accumulé de la municipalité au 31 décembre 2022 était de 830 493 $ plus un montant affecté de 96 464 $. La dette à long terme s'élevait à 2 850 500 $.

Depuis 2018, les nouvelles procédures comptables nous obligent à inclure notre participation à la RGMRM dans nos états financiers.

Je vous rappelle que ces documents peuvent être consultés au bureau du directeur général et greffier-trésorier.

Rémunération des membres du conseil — année 2022

La rémunération des membres du conseil est établie de la façon suivante :

- ✓ Un membre du conseil reçoit une rémunération de 447,22 $ et une allocation de dépenses de 223,61 $ mensuellement ainsi qu'un montant de 50 $ par réunion pour représenter la municipalité dans certains comités ou organismes;
- ✓ Le maire, quant à lui, reçoit une rémunération de 1118,56 $ et une allocation de dépenses de 559,28 $ mensuellement.

Faits saillants 2022

L'année 2022 nous aura permis de réaliser quelques projets :

- ✓ transfert du service incendie;
- ✓ asphaltage de la patinoire;
- ✓ rénovation de la salle polyvalente;
- ✓ installation d'un garage en tôle au 578 route 138 ;
- ✓ reprise des activités pour la bande estivale;
- ✓ tenue d'une élection partielle.

Certains projets ou dossiers débutés ou en cours en 2022 se poursuivront en 2023 :

- ✓ dossiers de l'eau potable et des eaux usées;
- ✓ mise en place d'un marais filtrant au quai.

Informations 2022

La population en 2022 était de 1 335 personnes selon la Gazette officielle du Québec.

Évaluation imposable 2022 (au dépôt du rôle le 15 septembre 2021) :	63 584 000 $
Évaluation non imposable 2022 (église, écoles, gouvernement, édifices municipaux) :	9 322 400 $
Évaluation foncière 2022 :	72 906 400 $

La municipalité emploie 8 travailleuses et travailleurs permanents, 1 travailleur temporaire et quelques employés pendant la saison estivale.

Conseil municipal 2021-2025

Raymond Lavoie, maire
Gilbert Dupont, conseiller district n° 1
Claude Lavoie, conseiller district n° 2
Yvon Gauthier, conseiller district n° 3
Huguette Tremblay, conseillère district n° 4
Laurence Martel, conseillère district n° 5
Yves Boulianne, conseiller district n° 6

Nous joindre

Adresse :	523, route 138, Ragueneau (Québec) G0H 1S0
Téléphone :	418 567-2345
Télécopieur :	418 567-2344
Courriel :	ragueneau@municipalite.ragueneau.qc.ca
Site internet :	http://municipalite.ragueneau.qc.ca
Page Facebook :	www.facebook.com/MunicipaliteRagueneau
Page Facebook Loisirs :	www.facebook.com/MunicipaliteRagueneauLCVC

Conclusion

La santé financière de la municipalité se porte bien et le conseil municipal continuera de travailler à la conserver et à l'améliorer dans le but d'offrir les meilleurs services possible. Bien que la situation financière soit confortable, il faut tout de même faire preuve d'une certaine prudence. Soyez assurés que tous nos efforts portent vers le mieux-être de la population.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du Conseil et tout le personnel de la Municipalité pour leur collaboration ainsi que pour la qualité du travail accompli.

Au nom des membres du conseil municipal, je vous remercie de votre soutien et je vous prie d'accepter, chères citoyennes et chers citoyens, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La mairesse suppléante,

Laurence Martel

Photos : Gilbert Dupont